

3 mesures concrètes de soutien aux artistes

Consciente de l'urgence dans laquelle se trouve nombre d'artistes et de personnes actives dans le milieu culturel, la Ville de Genève présente trois mesures concrètes et une série de pistes de travail qui visent à apporter une première réponse, à l'échelle municipale, à cette situation.

Initiées par le Maire de Genève, Sami Kanaan, elles font suite à une première analyse ainsi qu'à une journée de réflexion organisée le 12 novembre par l'Unité publics du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN). Deux constats évidents : si les institutions et personnes employées en contrat à durée indéterminée ont pu limiter les difficultés, ce n'est pas le cas pour celles et ceux qui relèvent d'un statut plus précaire, et en particulier les artistes des arts visuels et les musiciennes et musiciens indépendants. Deuxième élément, le fait que la Ville ne peut répondre seule aux besoins et ne se substitue pas à une action cantonale et fédérale coordonnée.

Ces mesures viennent s'ajouter à celles prises depuis le début de la crise (garantie du maintien des 61 millions de francs de subventions, organisation de 49 concerts estivaux avec des artistes genevois.es, appel à projet estival pour les artistes actifs et actives à Genève à hauteur de 300'000CHF). Il faut également rappeler les deux propositions votées lors de la session du Conseil municipal du 25 novembre : contribution de 2.3 mio de la Ville au fonds d'indemnisation Confédération/Canton et crédit-cadre 2021-2025 de 4 mio permettant au Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de poursuivre l'acquisition d'œuvres d'artistes genevois.es notamment.

Les trois actions présentées aujourd'hui :

. Coordonné par le FMAC, ***I love #ArtisteDici*** propose, sur le principe du *dazibao*, à une septantaine d'artistes (arts visuels) de réaliser des œuvres directement sur des emplacements d'affichage en ville les 15 et 17 décembre. En collaboration avec les lieux de production (Kugler, RU, Vélodrome, Picto, Gus et Laboratoire de création), ce projet soutient les artistes et leur offre l'occasion d'exposer dans l'espace public. Cette action est également une opportunité rare de mettre en lumière la richesse, la diversité et le talent de cette scène artistique locale.

. Des **résidences musicales actuelles** en partenariat avec l'AMR, la Cave 12, l'Alhambra et l'Usine offriront à des groupes des résidences de création rémunérées d'une durée de 3 à 10 jours durant les mois de décembre et janvier. Celles-ci déboucheront en 2021 sur une proposition de concert au sein des institutions partenaires, visant ainsi à développer l'accès à la culture et mettant en avant des créations locales.

. **Artistes au musées** : des résidences d'artistes en partenariat avec les musées et bibliothèques patrimoniales de la Ville, financées par les institutions au sein des espaces d'expositions et/ou en lien avec les collections. Ces résidences auront lieu durant 4 semaines, dans les musées et les bibliothèques, début 2021.

Par ailleurs, le Service culturel poursuit sa réflexion sur l'adaptation du dispositif des fonds ponctuels au contexte particulier de fermeture des lieux, ainsi que la mise à disposition de bourses de recherche en 2021, la tarification des salles et leur adaptation aux outils numériques.

Une réflexion approfondie sur la question du statut social des artistes sera également lancée ce mois, avec l'ambition d'aboutir au printemps à une stratégie cohérente aux différents niveaux institutionnels de notre pays.

Contact

Félicien Mazzola

Collaborateur personnel du magistrat

Département de la culture et de la transition numérique

Tél. 022 418 95 25 – 079 542 66 50

E-mail felicien.mazzola@ville-ge.ch

Trois projets

I LOVE #ArtisteDici

Exposition d'œuvres éphémères dans l'espace public

Afin de soutenir les artistes en arts visuels, de mettre en valeur leur travail et de favoriser la rencontre avec le public, le DCTN a initié une exposition d'œuvres éphémères d'artistes dans les rues de la ville, du 15 au 27 décembre. Près d'une centaine d'emplacements d'affichage public seront dédiés à cette exposition et investis par 70 artistes d'ici.

Pour cela, le FMAC qui pilote l'opération a choisi de travailler avec des lieux de productions, soit l'Usine Kugler, Picto, le Vélodrome, RU - ressources urbaines, GUS et Laboratoire de création. Ce sont ces associations qui proposent aux artistes de participer à ce projet. Le nombre d'espace d'affichage étant ensuite réparti en fonction du nombre d'artistes présentés par chacun des lieux.

I LOVE #ArtisteDici permet ainsi à 70 artistes de créer *en direct*, au cœur même de la ville, de s'adresser à toute la population.

Vous retrouverez, dans le courant de la semaine, sur le site www.fmac-geneve.ch la liste des emplacements des œuvres éphémères dans l'espace public ainsi que celle des artistes participant-e-s. Des photos de ces œuvres seront également ajoutées au fur et à mesure de leur réalisation afin de garder une trace et de rendre compte de la variété des œuvres et des techniques.

Le budget comprend un mandat de coordination pour chaque espace de production ainsi que la rémunération des artistes, à savoir CHF 1'000.- + 400.- d'aide à la production, soit un budget de 120'000 francs.

Des musiciens en résidence

Le DCTN a élaboré un projet de résidence de création en musiques actuelles pour compléter les mesures de soutien aux acteurs culturels dans le cadre de la pandémie. Des créations qui seront ensuite partagées gratuitement avec tous et toutes, et ceci dès la réouverture des salles.

Ces résidences visent à valoriser la scène artistique locale, à soutenir la création musicale et les musiciens particulièrement impactés par la crise sanitaire actuelle et à offrir un concert gratuit aux Genevois-es dès la réouverture des salles. Elles sont d'une durée de 3 à 10 jours et se déroulent durant ce mois de décembre et janvier.

La Ville a choisi pour cela de travailler avec les quatre institutions de musiques actuelles qu'elle subventionne et qui disposent d'une salle de concert pour musiques amplifiées: Usine, AMR, Alhambra, Cave12. Ce sont elles qui organisent et choisissent ces résidences et établissent un budget qu'elles soumettent à la Ville.

Le budget est de 100'000 francs pour la rémunération des musicien-ne-s et des technicien-ne-s ainsi que les frais annexes.

Créer, rechercher au cœur des musées et bibliothèques

Tout début 2021, ce sont les musées et les bibliothèques qui ouvriront leurs portes à des artistes.

Une vingtaine d'entre elles et eux pourront prendre leurs quartiers à la Bibliothèque de Genève, au Musée d'art et d'histoire, au Muséum d'histoire naturelle, au Conservatoire et Jardin botaniques, au Musée Ariana, au Musée d'ethnographie, durant 4 semaines.